

mon

GPS *Parents*

Guide Prévention et Soins
en santé mentale



Notice pour les professionnels de santé mentale, de l'éducation et de l'enfance

Prism 


unafam

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

PSYCOM

● Pourquoi « mon GPS Parents » ?

Les enfants de personnes concernées par un trouble psychique sont encore trop peu pris en compte, notamment en cas d'hospitalisation de son ou ses parents. Ces périodes d'hospitalisation du parent représentent pour les enfants des temps de séparation qui peuvent être source d'incompréhension et de ruptures dans leurs habitudes de vie.

La prise en compte du bien-être des enfants et le respect d'une continuité éducative concernent les parents, leur entourage et les professionnel-le-s qui les accompagnent (social, médical, médicosocial et éducatif).

« mon GPS Parents » est un outil de médiation conçu pour soutenir l'intérêt supérieur de l'enfant en respectant les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants.

Il s'inscrit dans le cadre défini par la Commission internationale des droits des enfants, le Comité national de soutien à la parentalité et la Stratégie nationale de soutien à la parentalité¹.

● Qu'est-ce que c'est ?

En quelques mots... « mon GPS Parents » est un outil de **directives anticipées en psychiatrie**. Il est complémentaire de « mon GPS – Guide Prévention et Soins en santé mentale ».

Ce support est destiné à tout parent concerné par un problème de santé mentale qui souhaite prévoir ou anticiper les besoins éducatifs à apporter à ses enfants si une hospitalisation s'avère nécessaire pour lui-même.

« mon GPS Parents » a été élaboré selon une **démarche participative** avec des personnes concernées par un trouble psychique, des proches (enfants, conjoints, grands-parents) et des professionnel-le-s de la santé, du social et de la protection de l'enfance.

¹ 2012 et 2018-2022

« mon GPS Parents » est un outil :

- **de prévention** qui vise à soutenir les parents concernés par un trouble psychique ;
- **de médiation** pour évoquer avec la personne qui partage l'autorité parentale les questions éducatives en cas d'hospitalisation du parent concerné par un trouble psychique ;
- **d'anticipation** pour définir les besoins des enfants si une hospitalisation d'un parent devait être nécessaire.

Pour une approche globale, il est conseillé de renseigner « mon GPS Parents » en complémentarité de « mon GPS – Guide Prévention et Soins en santé mentale » disponible sur le site www.psycom.org, rubrique « Agir ».

● À quoi ça sert ?

« mon GPS Parents » favorise le dialogue et la **coéducation entre les parents** en les aidant à aborder la question des retentissements des troubles sur la vie quotidienne, la vie familiale et l'éducation des enfants.

Il vise à anticiper les situations où, du fait de la maladie, le parent concerné par un trouble psychique ne serait plus en capacité de manifester sa volonté concernant ses enfants en cas d'hospitalisation.

En cas de séparation due à une hospitalisation, anticiper l'accueil des enfants permet de maintenir la **continuité éducative**. Leur montrer que leur place a été pensée, qu'ils ne sont pas oubliés, leur assure une **sécurité de base**.

● Comment le remplir ?

Il est fortement conseillé de proposer à la personne de rédiger « mon GPS Parents » en lien avec la personne qui partage l'autorité parentale, les proches aidants ou les professionnel·le·s de santé mentale ou éducatifs.

La rédaction peut se faire par exemple dans le cadre de consultation parentalité de l'Unafam, d'un accompagnement avec un médiateur de santé pair, un pair-aidant famille, par tout service dédié à la parentalité, avec des éducateurs, une assistante sociale...

En fonction de la situation, il est possible de remplir un seul exemplaire qui concernera tous les enfants ou un exemplaire par enfant. Ils pourront être actualisés selon les besoins.

● Quand l'utiliser ?

« mon GPS Parents » peut être utilisé à n'importe quel moment d'un suivi ou d'un accompagnement comme support de discussion et d'échange avec le parent concerné, la personne qui partage l'autorité parentale, l'entourage ou les professionnel-le-s de santé mentale ou du champ éducatif.

● Un guide à partager ?

Il est recommandé d'encourager la personne qui rédige « mon GPS Parents » à le faire connaître (copie ou courriel) à la personne qui partage l'autorité parentale, à son entourage, aux professionnel-le-s qui l'accompagnent ou toute personne de son choix.

Ces personnes sauront ainsi comment réagir en cas d'hospitalisation et faire valoir ses souhaits concernant l'accompagnement pour ses enfants.

● Quelques ressources

Unafam : Consultation d'accompagnement parental

Dédiée aux parents ayant une difficulté de santé mentale pour :

- Trouver les mots pour parler de sa maladie à ses enfants¹
- Anticiper les périodes de fragilité pour assurer la continuité éducative

accompagnement-parental@unafam.org

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Des assistant-e-s de service sociale sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans la recherche et la mise en place de solutions adaptées à vos besoins :

- Informations touchant la famille, l'enfance, les loisirs, les prestations sociales, les lieux et dispositifs de soutien à la parentalité.
- Mise en relation avec les services publics ou associatifs dont vous avez besoin.
- Ateliers thématiques (parentalité/loisirs/budget, etc.)
- Aides financières exceptionnelles

¹ Pour faciliter la lecture, nous avons choisi de mentionner « les enfants » au pluriel, mais ceci inclut bien sûr l'enfant unique si telle est votre situation.

Caisse d'allocations familiales (CAF)

La CAF propose des aides matérielles et/ou éducatives permettant de répondre aux attentes et besoins spécifiques de chaque famille :

- AAD (Aide et accompagnement à domicile)
- Aides financières exceptionnelles
- Espaces de rencontre et d'échange autour de la parentalité/budget, etc.

Protection maternelle infantile (PMI)

La PMI propose un accompagnement avant et après la naissance (de 0 à 6 ans) sur toutes les questions relatives à la santé et au développement de l'enfant.

- Soutien individualisé
- Espace de rencontre et d'échanges autour de la parentalité

Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Les lieux d'accueil enfants-parents sont des espaces dédiés au jeu, à la socialisation et à l'échange. Dans un climat de convivialité, les parents ont la possibilité de se poser, de se rencontrer et de passer un moment privilégié avec leur enfant.

Des professionnel-le-s sont disponibles, à l'écoute des éventuelles interrogations et préoccupations du quotidien.

École des parents et des éducateurs (EPE)

L'EPE a pour mission de soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité. Ils sont accueillis, écoutés, orientés grâce à différents dispositifs : entretien physique, entretien téléphonique, groupe de parole, ateliers, conférence.

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

La MDPH propose aux personnes en situation de handicap ayant un enfant de 0 à 7 ans une Prestation de compensation du handicap (PCH parentalité).

- Aide humaine (financement d'un intervenant pour aider le parent dans les actes de la vie quotidienne)
- Aide technique (aide financière pour l'achat de matériel de puériculture)

Aide sociale à l'enfance (ASE)

L'ASE propose une aide éducative à domicile (AED) aux familles qui rencontrent de grandes difficultés dans l'exercice de leur rôle de parents. Elle est attribuée sous conditions, notamment lorsque la santé, la sécurité, l'entretien ou l'éducation de leur enfant le nécessitent. Cette aide peut prendre plusieurs formes :

- Accompagnement au domicile
- Soutien matériel et/ou éducatif
- Aides financières exceptionnelles

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, contained within a teal border.

« mon GPS Parents » vise à faciliter l'expression et le respect des souhaits des personnes en ce qui concerne leur parentalité et le soin apporté à leurs enfants dans l'hypothèse où une hospitalisation en service de psychiatrie serait nécessaire pour elles-mêmes.

« mon GPS Parents » est téléchargeable sur les sites
www.psycom.org - www.unafam.org - www.prism-asso.org

« mon GPS Parents » a été élaboré en partenariat avec l'association PRISM, l'association Unafam et PSYCOM Santé mentale Info.

Soutien à la diffusion :



« mon GPS Parents » est placé sous licence Creative Commons
Attribution-Pas d'utilisation commerciale
Pas de modifications (CC BY-NC-ND 3.0 FR)
creativecommons.org